



INFOS PÊCHE GARD



DANS CE NUMÉRO :

Quoi de neuf en 2012 ?	2-4
Actions	5-6
Echos	7
Contact	8

**Fédération du Gard
pour la Pêche et la
Protection du Milieu
Aquatique.**

Commission
Communication

Directeur de la publication :
Yves MEJAN

Comité de Rédaction :
Jean Loup HABRARD ,

avec l'équipe administrative et
technique de la Fédération et
la Commission Communication.

MEILLEURS VŒUX 2012 pour de belles rivières et de beaux poissons !



2012, vers l'avenir et au-delà (dixit « Buzz l'Eclair ») photo jihel

« Je veux être champion du monde de la Fédération du Gard ! »,

c'est ce qu'a déclaré Cyprien, 7 ans, après sa victoire sur 27 autres concurrents jeunes et adultes lors de la Coupe de Noël le 17 décembre à Bellegarde, la prise d'une carpe de 3 kg ayant été décisive face à ses adversaires.

En ce début d'une nouvelle année cet exemple est très encourageant pour tous les bénévoles de la pêche et de l'environnement.

Il nous confirme que nos actions doivent être d'abord tournées vers les jeunes, et que nous devons tout faire pour leur faire découvrir et partager notre passion mais aussi leur laisser un patrimoine naturel qui leur permette de la pratiquer.

Ces objectifs se poursuivront en 2012 : initiation à la pêche, sensibilisation à l'environnement, accès aux berges, protection et restauration des milieux aquatiques, soutien de la reproduction naturelle des poissons de souche,...

Amoureux de la nature, pêcheurs, acteurs de la protection de l'environnement, la Fédération du Gard vous adresse ses meilleurs Vœux pour 2012.

Yves MEJAN,
Président

QUOI DE NEUF EN 2012 ?

Les guides annuels

Dépliant format poche

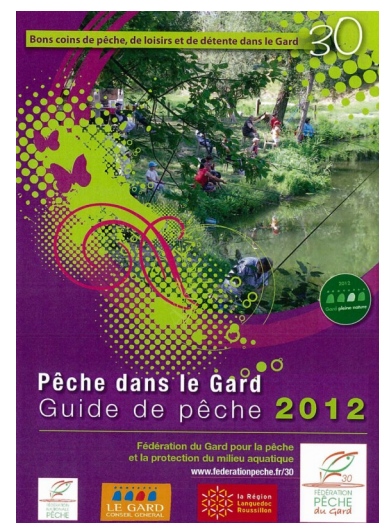
Le dépliant réglementation: dates d'ouverture, carte hydrographique, tarifs, sociétés de pêche,...

Conçu en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme Gard.

Edité à 35 000 exemplaires. 20 000 sont distribués par le circuit habituel de la Fédération, 15 000 distribués par le Comité Départemental du Tourisme aux offices de tourisme, syndicats d'initiatives et autres structures touristiques.



Brochure format A5



Brochure promotion de la pêche dans le Gard, avec présentation du milieu aquatique, des secteurs de pêche, des intervenants du milieu aquatique, des partenaires, les concours, les belles prises, les informations pratiques. Editée à 20 000 exemplaires.

La Carte de pêche en 2012:

Possibilité pour le pêcheur de prendre sa carte de pêche en ligne sur le site www.cartedepeche.fr. Un moyen sûr, rapide et efficace. Il existe toujours le moyen de prendre sa carte chez un dépositaire traditionnel, mais aussi dans certains offices de tourisme (une convention a été signée entre la Fédération de Pêche du Gard et la Fédération des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative gardois - FDOTSI 30).

Les concours, animations, manifestations :

Le calendrier des concours 2012 est disponible chez les détaillants et dans les associations. Diverses manifestations seront également organisées par les AAPPMA et les Clubs ; les pêcheurs en seront informés par voie d'affichage local, la presse et bien sûr par notre Newsletter et notre bulletin.

Et une bonne nouvelle, la pêche Gardoise se porte bien.

Dans le Gard, le bilan des adhésions de l'année écoulée est positif et encourageant : 16 234 pratiquants de la pêche dans le Gard, soit 1,3% d'augmentation du nombre de cartes (toutes catégories confondues), avec notamment des augmentations des cartes majeurs et des cartes découverte (pour les moins de 12 ans).

Les actions de communication se poursuivront pour faire mieux connaître les atouts de notre département : participation aux Salons (Salon national de Clermont-Ferrand, Salon Alespo), Chronique 100% pêche sur France Bleu Gard-Lozère (le samedi à 9h55 et le dimanche à 7h25),

mise en valeur des sites de pêche (parcours labellisés Famille, Découverte, Passion),...



Les actions en direction des jeunes seront renforcées avec l'intervention d'un animateur fédéral.

Ces animations sont proposées aux écoles, centres de loisirs, collectivités... pour un public de 3 à 16 ans.

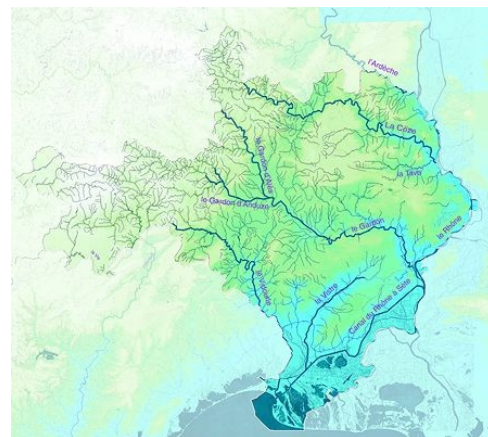
Dans le domaine technique, ce sera la mise en place du PDGP *, des Plans de Gestion Piscicole dans chaque AAPPMA, et du Réseau de suivi de l'état des cours d'eau,...

(*Plan Départemental pour la Protection du Milieu Aquatique et la Gestion des Ressources piscicoles du Gard)

2012 : LES ASSOCIATIONS DE PÊCHE LANCENT LEUR PLAN DE GESTION PISCICOLE

De belles rivières, de beaux poissons, voilà ce que souhaite un pêcheur.

C'est pour répondre à ce souhait que chaque AAPPMA* va établir son Plan de gestion piscicole (**PGP**) dans le cadre du Plan Départemental de Protection et de Gestion (PDPG)** réactualisé par la Fédération.



La Fédération et les associations de pêche ont pour obligation de concilier le loisir pêche avec la protection de l'environnement et doivent agir de façon concertée.

Une rivière est un ensemble, ce qui se fait en amont a des influences en aval. Enfin de nombreux autres partenaires interviennent dans la gestion de l'eau devenue un enjeu écologique et économique.

Le PDPG préconise ainsi diverses mesures selon l'état des milieux aquatiques et notamment, des *modes de gestion piscicole*, *patrimoniale* (par la reproduction naturelle), ou *mixte et halieutique* (alevinage et empoissonnement raisonné et adapté).

Il est nécessaire d'aleviner et empoissonner régulièrement certains cours d'eau dont la qualité biologique est dégradée et le peuplement insuffisant.

Par contre chaque fois que le cours d'eau est en bon état, que les poissons sont en mesure de se reproduire de façon naturelle et en quantité suffisante, il faut privilégier la nature. Ce sera le cas dans nos rivières à truites des Cévennes mais aussi dans de nombreux cours d'eaux de la plaine nîmoise.

Dans son PGP, l'AAPPMA va appliquer les mesures appropriées à son secteur : ici abandon progressif d'alevinage, là lutte intensive contre la Jussie, ou encore restauration de la ripisylve, entretien des frayères, etc....

Chaque association va faire connaître ces actions et les réaliser avec le soutien des pêcheurs car une gestion piscicole organisée et cohérente représente l'avenir de la pêche.

J. L. Habrard, secrétaire FDAAPPMA 30

*AAPPMA Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

** Le document technique du PDPG est à disposition des pêcheurs dans leur association ou à la Fédération.



NOUVEAUTÉ, REGLEMENTATION 2012

➤ *Au niveau des réserves de pêches préfectorales :*

Suppression de la réserve préfectorale temporaire du Pont de Ners.

Certaines réserves AAPPMA ont été supprimées pour cette année, veuillez vous référer au dépliant réglementaire de la Fédération de Pêche du Gard.

Réouverture de la pêche dans le barrage de la Rouvière (commune de Quissac, Logrian Florian) après deux ans de fermeture.

➤ *Au niveau des parcours carpe de nuit :*

Sur le Vidourle : Suppression du parcours de nuit de Gallargues.

Création d'un parcours en rive gauche du Vidourle entre le seuil de Saint Laurent d'Aigouze (limite aval) et le seuil de Marsillargues (limite amont) ATTENTION : période d'ouverture du parcours : du 9 juin 2012 au 30 décembre 2012.

➤ **Parcours NO KILL :**

Deux nouveaux parcours No KILL en première catégorie.

Commune de Saint André de Valborgne : sur le Gardon : traversée du village.

Commune de Dourbies : sur la Dourbie : de la passerelle en bois du GR 66 au pont routier de la RD 151a.

Extension d'un parcours NO KILL en deuxième catégorie :

Commune d'Alès, du pont vieux à la passerelle de la Royale.

Pour plus de renseignements sur les modes de pêches de ces parcours, se référer au dépliant réglementaire ou contacter les AAPPMA du secteur.

Rappel réglementaire sur la pratique de la pêche :

L'ouverture de la truite est fixée au 10 mars 2012.

L'ouverture du brochet est fixée au 1^{er} mai 2012.

La pêche en barque est interdite sur tous les barrages du département, sur le canal du Rhône à Sète.

La pêche au carrelet est interdite sur les contre canaux du Rhône et le Rhône à Sète, pour les autres cours d'eau le diamètre maximum est de 1 m pour ces engins.

Pascal Dance

ACTIONS

POLLUTION DE L'ARRE: 30 KM DE BERGES A NETTOYER D'URGENCE



Récolte du matin:
1 benne



Suite à la catastrophe écologique qui a touché L'ARRE, l'AAPPMA a :

- déposé plainte contre X auprès de la gendarmerie du Vigan pour pollution de la rivière,
- fait paraître un article dans le Midi Libre (parution le 26 novembre 2011) pour informer ses adhérents et la population de sa position face à cette catastrophe, dans lequel elle sollicite les pouvoirs publics à prendre conscience de l'ampleur des dégâts et mettre en place des moyens pour sécuriser le site, elle lance un appel à la mobilisation pour entreprendre les travaux de nettoyage des berges.
- contribué à l'organisation d'une journée de mobilisation (le 26 novembre 2011) en collaboration avec le SIVU (Ganges - Le Vigan), qui a rassemblé une centaine de personnes; 5 clubs de kayaks de l'Hérault, un du Gard, le comité local de spéléologie, la fac de sciences de Montpellier et de nombreux bénévoles. Cette journée a fait l'objet de nombreux articles dans Midi Libre et d'un reportage de FR3.
- collaboré à une opération de nettoyage organisée par la mairie d'Avèze et le comité des fêtes local (21 janvier 2012).
- sollicité Mme la sous-préfète pour être, si ce n'est associé, au moins informé de la gestion de ce problème.

Il reste encore beaucoup à faire, mais il faudrait être quelques milliers pour tout enlever...



« ENVIRONNEMENT

Trente ans d'ordures accumulées se sont déversées dans la rivière Arre. [...] Les fortes pluies de la nuit créent un bouchon sur le site de la déchetterie de la communauté de communes. Les dégradations visuelles sont immédiates avec l'arrachage de béton. Mais le pire est à venir avec l'Arre en crue le lendemain matin. La buse qui empêchait le déversement des déchets ensevelis du temps de la décharge cède sous la pression. Un morceau de 6 à 7 m est propulsé dans la rivière et avec lui des tonnes de plastique, qui finiront leurs courses sur les arbres, les berges jusqu'à Saint-Bauzile-de-Putois dans l'Hérault ...à 28 Km de là.

Midi Libre 10/11/11 »



H. Barbado ,
Président AAPPMA l'Arre
(Vigan)

ACTIONS

QUISSAC: HIVER 2011/2012

Dernièrement a eu lieu à Quissac un important alevinage en carnassiers et poissons blancs.

Le repoissonnement était composé comme suit : 100 kg de brochetons, 200kg de brochets de 60 et 80 cm, 200 kg de sandres de 60 cm, 200 kg de sandrettes mais aussi plus de 250 kg de gardons, 60 kg de tanches, et 100 kg de perches françaises qui ont été lâchées au barrage de la Rouvière et dans le Vidourle.

Coût de l'opération 7996€ TTC.



Le barrage de la Rouvière qui était fermé depuis 2 ans ré ouvre début janvier 2012.

Il est rappelé que les cartes de pêche seront disponibles au magasin de pêche à la galerie St Georges à Quissac ou à l'office du tourisme par internet.

Amis pêcheurs, La Société de pêche du Haut Vidourle, vous souhaite une bonne année et une bonne ouverture pour 2012

R. Grigoriou, président AAPPMA « Le Haut Vidourle »

INFORMATION

SMAGE
DES GARDONS

MYRIOPHYLLE DU BRESIL

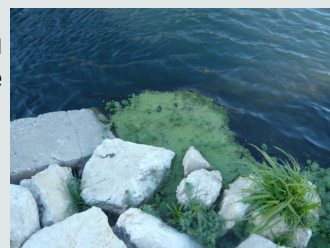
Il est important de parler d'une nouvelle venue sur le bassin versant des Gardons: la Myriophylle du Brésil,

plante aquatique dont la biologie, la vitesse d'expansion et les conséquences sur l'écosystème se rapproche sans complexe de celles de la Jussie...



Elle est heureusement en tout début d'implantation sur nos cours d'eau et cela en fait un point prioritaire du plan de gestion (présence confirmée sur le Gardon à Comps et dans des jardins à Saint Chaptès et Euzet).

Il est important que chacun d'entre vous forme son regard pour aider à détecter et à gérer tout nouveau lieu d'implantation (jardin privé ou public et, évidemment, milieu naturel) :



Quelques photos (source ONEMA 30)

Faire remonter impérativement toute nouvelle découverte. Cette plante, comme beaucoup, est toujours autorisée à la vente...

Au moindre doute, contactez :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement Equilibré (SMAGE) des Gardons
au 04 66 76 37 24

REVUE DE PRESSE

Théziers:[...]Remy Perney a pêché dans le Gardon[...] un brochet de 8,5 kg pour 1,06m. Félicitations à Rémy qui tient cependant à remercier Alain Celli, pêcheur émérite qui lui a appris toute la technique de cette pêche. *Midi Libre 10 décembre 2011*

Bellegarde:[...]Le concours de la coupe de Noël arrive à grands pas. [...]Cette amicale compétition débutera samedi 17 décembre à 9 heures au lac des Clairettes. Elle sera suivie du traditionnel repas des pêcheurs. *Midi Libre 11 décembre 2011*

Gard: L'interdiction de la pêche dans trois ports en 2012 fait réagir. [...] Au lendemain de l'annonce de l'interdiction de la pêche en 2012 dans les ports de Beaucaire, Saint Gilles et Bellegarde, des plaisanciers beaucairois réagissent. [...] Bref le message est clair : « Nous on est pour la vie du port, pour que tout le monde vive en bonne intelligence [...] ». *Midi Libre* 24 décembre 2011

Région: les cartes de pêche sur internet : Le département de l'Aude a été le précurseur de la délivrance de la carte par Internet. Formule aujourd'hui étendue à toute la France. *Midi Libre*
27 décembre 2011

Pont St Esprit: L'assemblée générale de l'association de pêche de Pont, se déroulera le dimanche 15 janvier, au siège, bar le Spiripontain, chez Nano, à partir de 10h. *Midi Libre 29 décembre 2011*

Laudun l'Ardoise: Dernièrement s'est déroulée l'assemblée générale du Groupement des Pêcheurs Sportifs (GPS) de Laudun. [...] Le bureau a été reconduit dans sa totalité, à savoir: Denis Hocine, président; Robert Manoli, trésorier et James Barrial secrétaire. *Midi Libre 31 décembre 2011*

Bellegarde: Il y avait une belle affluence au concours de pêche de la coupe de Noël au lac des Clairettes. Juan Martinez, maire de Bellegarde et vice président du conseil général du Gard, a remis la coupe du premier prix au jeune Cyprien Fambry, de Meynes. *Midi Libre 4 janvier 2012*

Le Gardon: Ça ressemble à un slalom pour kayaks: des gros rochers disposés en quinconce, de l'eau qui dégringole en petites cascades...Un drôle d'ouvrage est apparu sur la berge droite du Gardon, à hauteur du seuil de Comps. Mais il ne s'agit pas d'un bassin pour s'entraîner à pagayer, c'est une passe à poissons. « C'est la plus grande du Gard, elle s'étend sur 100 mètres et permet aux aloses et aux anguilles de remonter le Gardon », explique Pascal Dance de la fédération de pêche du Gard. *Gazette de Nîmes du 5 au 11 janvier 2012*

Beucaire: Les quatre cents truites lâchées par l'AAPPMA (société de pêche Beaucaire Terre d'Argence), ont apparemment pour la plupart, pu profiter sereinement des eaux du port[...]. Pourtant, la première initiative [...] avait remporté un joli succès. *Midi Libre 10 janvier 2012*

Région: Le beaucairois Yvan Herbin a pêché il y a une semaine, du côté d'Arles, un joli brochet. Le poisson fait in poids de cinq kilos pour une taille de 92 cm. Pas mal! *Midi Libre 11 janvier 2012*



Retrouvez l'intégralité des articles au siège de Fédération de Pêche du Gard. Ils sont consultables sur simple demande.

Pêcher dans le Gard



Fédération du Gard Pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique
34, rue Gustave Eiffel
ZAC de Grézan
30034 NIMES Cedex 1

Tél. 04 66 02 91 61
Fax 04 66 02 91 62

Site internet :
www.federationpeche.fr/30

e-mail :
fede-gard-peche@wanadoo.fr

Pêcheurs,

« **Infos Pêche Gard** » fait appel à vous

Faites- vous connaître

Faites connaître votre association

Faites connaître vos amis

INFORMEZ – NOUS de vos belles prises, de vos manifestations,

Adressez nous vos articles, vos photos*
par courrier ou par mail

* Merci de mentionner vos nom, prénom, adresse et autorisation de publier.

**Pour que plus rien
ne vous échappe :**

Inscrivez-vous
pour recevoir

la NEWSLETTER

de la Fédération de
Pêche du Gard

sur le site
internet :

www.federationpeche.fr/30

*dates des Concours,
meilleurs coins
de pêche,
nouveau dans
la réglementation,
protection du milieu
aquatique,...*



La pêche révèle votre nature...



Pêcher dans le Gard



NEWSLETTER N°1 OCTOBRE 2008

Cette lettre a pour objectif de vous informer des événements concernant la pêche (animations, concours, assemblées générales) ainsi que des actions de protection de la nature, mais aussi des meilleurs coins de pêche, des bonnes techniques ou encore des nouveautés dans la réglementation.

Faites-nous part de vos attentes, de vos suggestions, posez-nous vos questions, et venez pêcher avec nous, dans le Gard !

Contact : fede-gard-peche@wanadoo.fr
FÉDÉRATION DU GARD POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
34 rue Gustave Eiffel Zac de Grezan 30034-NIMES Cedex 1
Tel 04 66 02 91 61 site : www.federationpeche.fr/30

Cette lettre est une première !
Si la réception n'est pas bonne (textes ou images) n'hésitez pas à nous en faire part.
Merci

Actualités

LES ASSOCIATIONS DE PÊCHE SE DOTENT DE NOUVEAUX STATUTS

Les modifications législatives apportées par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques rendaient indispensable une modification des statuts des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPMA) ainsi que ceux de leur fédération départementale.

Les nouveaux statuts types ont été définis par les arrêtés ministériels du 27 juin et du 17 juillet 2008.
Tout pêcheur est concerné car prendre sa carte de pêche c'est obtenir un droit de pêcher et devenir pour un an membre de son AAPMA.

Désormais chaque association sera gérée par un conseil d'administration de 7 à 15 membres. Les administrateurs sont élus par les membres actifs de l'association. Sont membres actifs les titulaires d'une carte - " personne majeure ", d'une carte " personne mineure " et de la carte promotionnelle annuelle réservée aux femmes, - c'est à dire vous, les pêcheurs !



NEWSLETTER

Pour vous inscrire à la newsletter, saisissez votre adresse email :

OK

[consultez la dernière newsletter](#)